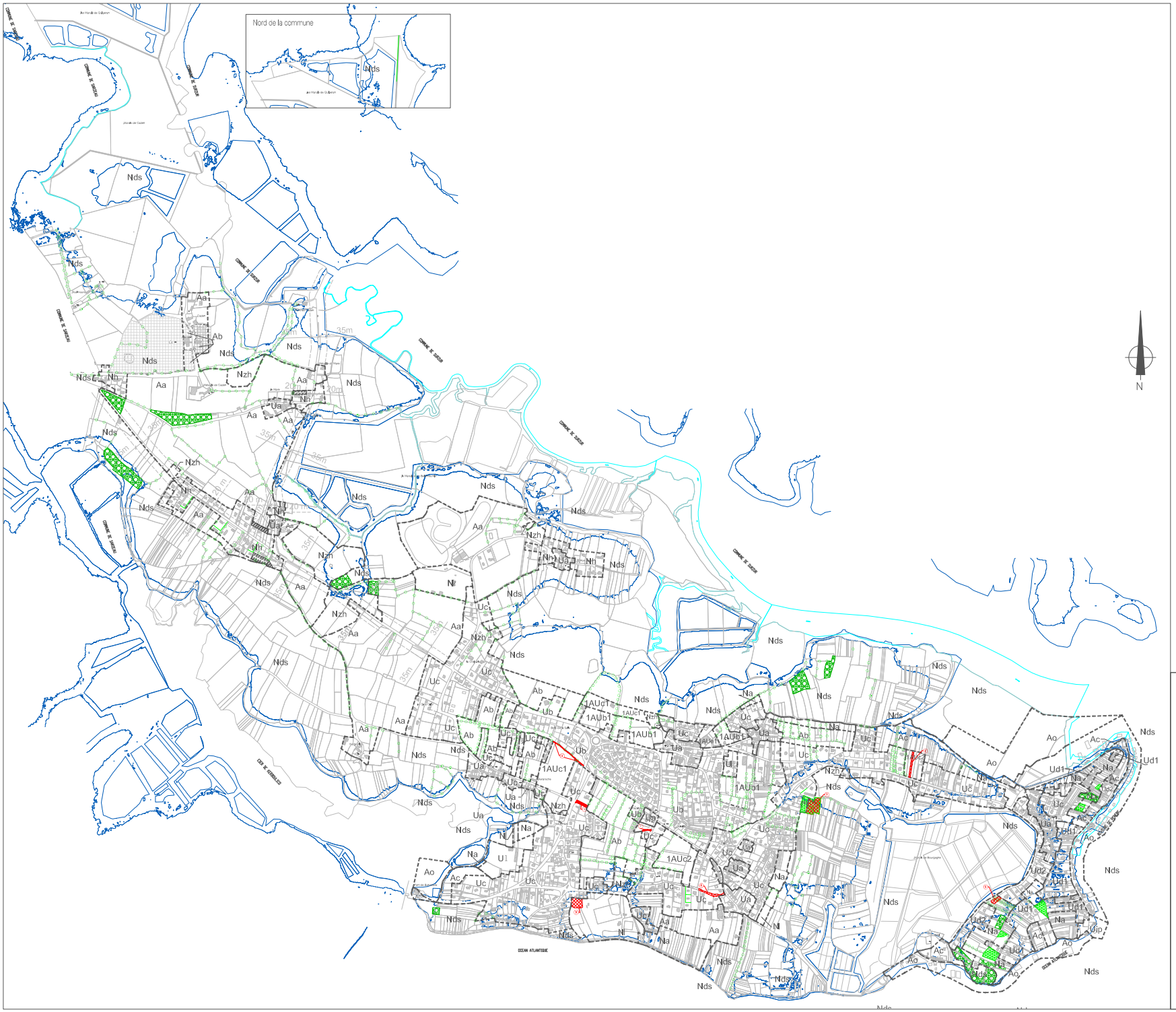

LEGENDE

Limite de zone

ZONES URBAINES:
- -Ua = urbanisation centrale, et traditionnelle des villages
- -Ub = premier cercle d'urbanisation
- -Uc= urbanisation des secteurs sensibles
- -Ud= urbanisation limitée du secteur de Pencadénic
- -Uip = zone portuaire
- -Ul = urbanisation liée aux loisirs et aux équipements
- -Na= urbanisation des villages de taille et de capacité limitée

ZONES NATURELLES: -Aa = espace agricole
- -Ac= activité aquacole sur le domaine terrestre
- -Ao= activité aquacole sur le domaine maritime
- -Nl= espace naturel à vocation de loisirs
- -Nu= espace naturel
- -Nds= espace naturel Loi Littoral
- -Nzh= zones humides

ZONES A URBANISER: -1AUb= urbanisation future du premier cercle à court terme
- -1AUc= urbanisation future à court terme des secteurs sensibles
- -1AUe= urbanisation à vocation d'équipement

Espace Boisé Classé (L130-1)

Haies à conserver " au titre de la loi paysage" (article L123-1-5.7 du code de l'urbanisme)

Emplacement de sites archéologiques

Secteur inconstructible où sont autorisées les dépendances

35 m

Recul de voie

Emplacement réservé

1. Accès à la zone AU de Kerpaphec (commune)
2. Accès à la zone Ac (commune)
3. Extension du cimetière (commune)
4. Continuité piéton-vélo Keranroche (commune)
5. Continuité piéton-vélo impasse de Kerjouet (commune)
6. Bassin de réception des eaux pluviales Cazoal (commune)
7. Bassin de rejection des eaux pluviales Poucolo (commune)

Risques de submersion marine : laisse de haléa centennal + 60 centimètres

Commune de

LE TOUR DU PARC

PROJET:	PLAN LOCAL D'URBANISME		
PLAN:	Réglement graphique		
Ech:	1/5000°	DATE:	APPROUVE LE 12 07 2013

TERRITOIRES EN MOUVEMENT

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL-URBANISME-PAYSAGE
56800 VAUREPS

tem@ agence-tem@wanadoo.fr